

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

06 DECEMBRE 2022

Présents : BERNIER Bernard, BERNIER Jean Marie, DECOURTRAY Françoise, DECOURTRAY Jacques, DEMEURE Ghislaine, EECKHOUT Madeleine, LECOUTEUX Gilles, MEYER Marie Françoise, MINEBOIS Philippe, PAUWELS Elisabeth, PAUWELS Guy, PROD'HOMME Françoise, QUENET Claudine, QUENET José, ROGET Luc.

Excusés : LECQ Georges, PARETIAS Bruno

► **Organisation de la cérémonie de vœux**

La date du 10 Janvier 2023 à 18h au foyer rural est retenue, celle-ci remplacera le pot de fin d'année.

Le principe de l'auberge espagnole est accepté (galettes, gaufrettes...)

Un vin chaud semble satisfaire et Jacques DECOURTRAY se propose de le réaliser.

Des invitations seront adressées aux adhérents avec réponse précisant leur présence.

► **Assemblée générale du 14 Mars 2023 à 18h**

Cette date a été définie en fonction du CODERS.

Les référents pourraient présenter leur activité et donner un temps de parole aux adhérents.

► **Point sur les activités et principalement SMS**

J.M BERNIER précise que l'activité rencontre du succès et que le nombre de participants est de 10 à 15 personnes/semaine. Deux animateurs et une personne en formation assurent le déroulement hebdomadaire.

Il fait le nécessaire pour la labellisation du club, si accord l'attribution d'une aide de 400€ sera accordée.

Celle-ci permettra l'achat d'une armoire car du matériel est nécessaire et pour l'instant le lieu de stockage reste problématique, il est nécessaire aux animateurs de faire preuve d'imagination pour éviter d'utiliser trop de matériel.

Les besoins en matériel vont être étudiés par Jean Marie.

Jean Marie et Ghislaine rappelle la nécessité d'augmenter le nombre des animateurs surtout sur les activités gymniques.

► **Prévisions de sorties**

◇ **randonnée pédestre sortie à la journée** : le vendredi de l'ascension fait l'unanimité (marche le matin, repas puis visite l'après-midi) ; le lieu reste à définir (proposition LAON).

◇ **tournoi de ping-pong**

Compte tenu de l'organisation d'un tournoi par un autre club en avril 2023, ce projet du SARS est abandonné

◇ **marche nordique sortie à la journée** à l'arboretum

◇ **vélo** 2 sorties annuelles à la journée

Le repas du midi serait : pique-nique ou restaurant, à définir.

Les présentations seront faites à l'Assemblée (randonnée pédestre, marche nordique et vélo)

► **Investissements à faire par le SARS**

◇ Attribution à chaque adhérent d'un petit cadeau lors de l'assemblée générale (à réfléchir)

◇ **micro serre tête** pour l'animateur des activités gymniques

Une étude a été réalisée par Ghislaine et Jean Marie auprès de Music Center à Avesnes

Ce matériel est incompatible avec la sono actuelle, un devis a été établi pour le remplacement et le montant s'élève à 1436,80€ (dont 544€ pour l'enceinte et 459€ pour le micro) sans micro sans fil, la dépense s'élèverait à 1077,80€.

La sono serait financée par le PSF (Projet Sportif Fédéral).

L'acoustique de la salle des sports étant de mauvaise qualité, une étude complémentaire est décidée avec suggestion de déplacement du technicien de Music Center lors d'une séance.

Un contact va être repris.

Une estrade avait été évoquée mais impossible à stocker même si démontable.

◇ Une table de ping-pong est souhaitée, un devis a déjà été établi et la dépense sera d'environ 700€

◇ Achat de matériel, Alain va adresser un devis.

◇ Les bâtons de marche nordique posent problème :

- Doit-on les réparer ? Marie Paule s'était proposée pour réparer les gantelets défectueux
- Certains formats sont insuffisants (1,05m par exemple)
- Doit-on demander une caution lors de l'emprunt des bâtons appartenant au SARS
- Doit-on demander une petite participation (telle qu'elle existait il y a quelques années) lors de chaque séance.

Un échange virulent entre plusieurs membres du comité se prolonge et aucune solution n'émerge.

Jean Marie calme le débat et il est décidé que les bâtons, prêtés à certains adhérents, seront rendus au référent et les adhérents pratiquant la marche nordique pourront en bénéficier gratuitement.

L'achat de bâtons est recommandé aux adhérents qui pratiquent cette activité de longue date.

La caution et la participation à chaque séance ne sont pas retenues.

Le rachat de bâtons manquants est envisagé.

◇ L'achat de gilets jaunes est évoqué mais la nécessité n'en est pas flagrante car chacun en dispose dans son véhicule.

► Questions diverses

- Proposons nous aux adhérents l'achat du maillot du club ? et à quel prix ?

Aucune décision n'est prise, attendre si demande pour contacter le fournisseur.

Françoise PROD'HOMME demande que la mention : « Jacques DELRUE président d'honneur » figure sur le site du SARS.

Ghislaine clôture la séance du comité

Elle annonce qu'un marché de Noël aura lieu les 10 et 11 Décembre à Saint Rémy et qu'il serait bon que le club y soit représenté.

La réunion du comité est suivie d'une réception et la remise des tee-shirts aux animateurs en présence de la présidente du CODERS, du référent formation de la région des Hauts de France et du représentant de la mairie de Saint Rémy.